

ADDITIF AU PROCES VERBAL DU 07 MARS 2026

1 – Barème disciplinaire

Une réflexion est actuellement menée afin d'examiner le nouveau barème disciplinaire de référence de la FFF, adopté en décembre 2025 et applicable à compter de la saison 2026-2027.

Dans l'attente de l'entrée en vigueur du nouveau barème uniformisé et conformément aux préconisations de la FFF, le Conseil de Ligue prend acte que le barème disciplinaire de référence de la LFHF applicable demeure celui de la saison 2024-2025, et ce jusqu'au terme de la saison en cours.

Comme rappelé lors de la réunion du 13 janvier 2026, en présence des représentants des commissions de discipline départementales et de la commission régionale, le Président de la LFHF a indiqué que le barème disciplinaire constitue une référence pouvant être ajustée à la hausse ou à la baisse, dans le respect du principe de proportionnalité au regard des faits.

Un travail est en cours également avec la Commission Régionale de l'Arbitrage afin d'améliorer les rapports et donner le maximum de précision sur les faits pour avoir une sanction la plus adaptée possible.

Le Conseil acte l'application du barème disciplinaire de référence de la LFHF 2024/2025 jusqu'à la fin de la saison en cours.

2 – Mouvement au sein des Commissions Régionales

Le Conseil de Ligue prend note du changement intervenu comme suit :

Commission Régionale des Compétitions Seniors :
Remplacement de Jean Michel HENON par Hervé LANNOY.

La Ligue entérine ce changement dans la composition de ladite commission à compter de ce jour.



3 – Situation du District Escaut de Football

Le Conseil de Ligue a pris connaissance de la situation du District Escaut de Football, consécutive à la publication d'un communiqué sur le site Internet du District paru le 19 mars 2026 faisant état de la suspension à titre conservatoire de Monsieur Stefan ISLIC, Président dudit District, par le Comité Exécutif de la FFF, en raison de difficultés d'ordre managérial dans ses relations avec le personnel salarié.

Il prend également acte de la décision du Comité Directeur du District Escaut en date du 13 mars 2026 relative à cette suspension à titre conservatoire procédant ainsi à la désignation de Monsieur Christophe GABET en qualité de Président par intérim.

La Ligue intégrera cette nomination dans la mise à jour de ses correspondances et de son protocole.

Aymeric ANSEL
Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Aymeric Ansel', enclosed in a yellow rectangular box with rounded corners.

Cédric BETTREMIEUX
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Cédric Bettremieux', enclosed in a yellow rectangular box with rounded corners.